MAIRIE LÈGE CAP FERRET

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 033-213302367-20260513-PM_155_2026-AR

PM N°155/2026

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Ville de Lège-Cap Ferret,

Vu les articles L. 2211-1, et L. 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'organisation de la fête de la musique qui se déroulera le dimanche 21 juin 2026 au port de Claouey ;

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules afin d'assurer la sécurité des personnes à l'occasion de cette manifestation ;

ARRETE

Article 1er : La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits au port de Claouey, conformément au plan ci-joint, du :

Samedi 20 juin 2026 à 23h00 au lundi 22 juin 2026 à 1h00

Article 2 : les Services Techniques de la ville de LEGE CAP FERRET sont chargés de la mise en place de la signalisation réglementaire, de veiller à son maintien et son bon entretien.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la Ville de LEGE-CAP FERRET, le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie d'Arès-Lège-Cap Ferret, le Directeur de la Police Municipale, le Directeur des Services Techniques de la Ville et tous les agents placés sous leur autorité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : L'ampliation du présent arrêté sera adressée :
Pompiers de LEGE, Société AGUR, SIBA.

Fait à LEGE-CAP FERRET, le 13 MAI 2026

Pour le Maire, par délégation,
L'adjoint chargé de la sécurité,

POLICE MUNICIPALE 33950 LEGE-CAP FERRET

Luc ARSONNEAUD

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

79, avenue de la Mairie
33950 Lège – Cap Ferret
Tél. : 05 56 03 84 00
Fax : 05 56 60 32 32
www.ville-lege-capferret.fr
secretariat@legecapferret.fr

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 033-213302367-20260513-PM_155_2026-AR

PM N°155/2026

